

**BULLETIN**  
de  
**l'Association Philomathique**  
d'Alsace et de Lorraine

---

**TOME VI. FASCICULE 6<sup>e</sup> & DERNIER**  
(29<sup>e</sup> année 1924)

**Une Variété d'Eponge du commerce**

*Euspongia zimocca* var. *adjimensis*, n. var.

par E. TOPSENT.

SAVERNE  
Imprimerie A. Fuchs, succ. A. Mosbach  
1925

## Une variété d'Eponge du commerce

*Euspongia zimocca* var. *adjimensis*, n. var.

Par E. TOPSENT.

---

La nomenclature zoologique a jusqu'ici laissé de côté l'Eponge que les pêcheurs de Tunisie et les importateurs français d'Éponges méditerranéennes désignent couramment sous les noms d'*Adjimi*, *Hadjemi*, *Haggemi*, etc. Cela tient à ce que, d'origine allemande, les savants qui ont entrepris l'étude systématique de la faune des Spongiaires de la Méditerranée, O. SCHMIDT et F. E. SCHULZE, ont effectué leurs recherches dans des ports de l'Adriatique et n'ont connu, des formes commerciales, que celles recueillies par eux-mêmes le long de la Dalmatie ou reçues sur le marché de Trieste en provenance de Grèce, de Candie ou de l'Archipel.

Celle dont il s'agit est propre à la Tunisie. Ses appellations diverses ont pour racine commune le nom du petit port d'Adjim, dans l'île Djerba. Elle est, en effet, commune dans ces parages et se rencontre dans tout le golfe de Gabès, et bien plus au Nord, jusqu'au Cap Bon.<sup>1)</sup>

Quoique de qualité inégale, elle rentre dans la catégorie de celles que les marchands qualifient d'*Eponges fines* et qui correspond pour les zoologistes au genre *Euspongia*. Pratiquement, le commerce fait ainsi très bien la différence que la science précise par des diagnoses entre les *Euspongia* et les *Hippospongia*.

<sup>1)</sup> Spécimen du Musée océanographique de Monaco. M. Caprioto, Capitaine de Port à Sfax, leg.

Ces dernières, les Eponges communes, employées aux lavages grossiers, se reconnaissent facilement, en effet, à ce que leur surface accidentée se creuse, en outre des oscules circulaires, de larges lacunes irrégulières pénétrant la masse en tous sens. Il n'en existe qu'une sorte en Méditerranée, *Hippospongia equina* (O. Schm.) var. *elastica* F. E. Sch., malgré la multiplicité des noms qui lui sont donnés et qui rappellent le marché où elle fut longtemps l'objet d'un commerce important (les *Venises*), ou bien l'un des ports où elle l'est maintenant (les *Sfax*), ou des îles dont des bancs voisins en sont riches (les *Gerbis* ou *Djerbis*, les *Kerkennis*, les *Lampédouses*), des régions de pêche active (les *Zarzis*, les *Bengazis*, les *Mandoruckas*), certains fonds d'où on la détache (les *Fikiös*, sur Zostères, les *Traganes*, sur cailloutis), l'un des engins qui la procurent (les *Gangavas*) ou jusqu'à la nationalité de pêcheurs qui la recueillent (les *Siciliennes*). Tout au plus certaines de ces dénominations s'appliquent-elles à des races locales plus ou moins estimées: il ne s'y attache aucun intérêt zoologique.

Les *Euspongia* sont bien plus variées. Caractérisées par leur surface régulière, couverte de fines villosités dites conules et semée de petits trous, les pores, par où pénètre l'eau que rejettent ensuite les oscules, elles se répartissent d'abord en deux espèces, *Euspongia officinalis* (Linné) et *E. zimocca* (O. Schm.).

Les fibres primaires des *E. officinalis*, c'est à dire celles qui forment l'axe de leurs conules, renferment toujours des corpuscules étrangers, grains de sable, débris de spicules; celles des *E. zimocca* n'en contiennent pas. Les fibres connectives des premières, constituant la trame du réseau spongieux, mesurées dans l'eau, ne dépassent guère 0 mm 03 de diamètre, tandis que celles des autres, plus dures et plus foncées, atteignent 0 mm. 04.

Il est permis de s'étonner que, dans *A Monograph of the Horny Sponges*, Lendenfeld ait attribué à *E. zimocca* des fibres principales «rather scarce» alors que chaque conule a la sienne, «0. 04 mm. thick» alors qu'elles varient entre 0mm 05 et 0mm 07 d'épaisseur, et surtout qu'il les ait dé-

clarées «cored with foreign spicule fragments». J. Cotte n'a fait que reproduire ces inexactitudes sans contrôle.

Bornons nous à noter que *Euspongia officinalis* présente, en Méditerranée, sept variétés zoologiques dont trois seulement acquièrent une valeur marchande, les *E. o. lamella*, *E. o. adriatica* et *E. o. mollissima* de F. E. Schulze.

*E. o. lamella* est «l'Oreille d'Eléphant», Eponge plate, en forme de lames ou de coupes profondes, de taille parfois considérable, qui ne s'emploie que débitée en morceaux pour le polissage des porcelaines, des glaces, des peaux, des cannes, etc.

Les deux autres sont les *Eponges fines de toilette*, les seules que les pharmaciens et les parfumeurs se seraient autrefois permis de mettre en vente. On ne les distingue qu'à leur forme générale, leur souplesse et leur élasticité étant, en réalité, tout individuelles. La variété *adriatica* est massive, plus ou moins globuleuse, avec les oscules disséminés sur sa surface, tandis que la variété *mollissima*, à base étroite, s'élève sur son support en forme de champignon ou de coupe et groupe tous ses oscules sur son plateau ou dans sa cavité.

Dans le commerce, la première est dite *fine grecque* ou *Eponge de Dalmatie*, et la seconde, *fine Syrie* ou *fine Port-Saïd*. Elles coexistent sur certains lieux de pêche, mais, tandis que la seconde atteint son beau développement dans la partie tout-à-fait orientale de la Méditerranée, la première prédomine dans l'Adriatique et sur les côtes de Grèce.

Quand à *Euspongia zimocca*, c'est la *fine dure*, dite aussi *Chimousse* en français, *Zimocca* en italien, *Tsimouka* en grec. Certains grossistes enfilent parfois en chapelets un mélange de *E. o. adriatica* et de *E. zimocca* de petite taille ou mal venues, confondant le tout sous le nom vulgaire de *fines grecques*. La *Chimousse* est une Eponge de consistance ferme à l'état sec, naturellement foncée, rarement massive, au dire de F. E. Schulze, ordinairement étroite à sa base et tendant plus ou moins à s'étaler en coupe. Ses oscules, très apparents, se confinent à sa face supérieure et se disposent en lignes radiales du centre déprimé vers la périphérie, avec

de larges pores semés entre eux. Ses flancs se couvrent de conules plutôt courts.

C'est à l'espèce *Euspongia zimocca* qu'appartient la fine *Adjémi*. Elle en représente une variété, prédominante sinon exclusivement présente sur toute la côte orientale de la Tunisie. Je propose, latinisant simplement son nom, de l'appeler *E. zimocca var. adjimensis*.

Très brune et ferme à l'état décharné<sup>(1)</sup>, elle apparaît nettement plus velue que la *Zimocca* vraie, à cause de ses conules qui sont plus longs par toute sa surface. Ses oscules deviennent moins apparents; ils sont, d'ailleurs, plus capricieusement distribués. Plus polymorphe que la *Chimousse*, l'*Adjémi* peut être massive arrondie, mais fréquemment, surtout, au dire de M. H. Duboscq<sup>(2)</sup>, dans les parages des Kerkennah, elle se pédiculise en cône renversé. Elle est souvent lobée, à lobes se terminant sur un plan ou à des niveaux différents et pouvant laisser entre eux de larges vides sur tout ou partie de leur longueur. Il résulte des imperfections multiples de sa forme que le nombre des individus utilisables pour la toilette après les manipulations habituelles en demeure restreint, ou, suivant une expression technique, qu'on ne la sélectionne qu'avec un déchet considérable.

Aussi, tout en reconnaissant qu'elle a les fibres semblables à celles de la *Zimocca* et en en tirant tout le parti possible, les hommes du métier la considèrent-ils, en général, comme un parasite de la *Djerba* (*Hippospongia*), objet d'une exploitation plus profitable, dont elle occupe la place. Elle n'y est cependant pas plus importune que les diverses *Hircinia*, mal connues, qu'ils qualifient parfois d'*Eponges mâles*.

<sup>1)</sup> Elle est noire quand on la fait sécher sans la débarrasser de sa chair.

<sup>2)</sup> Je dois à l'amabilité de M. HENRI DUBOSCQ, l'un des principaux importateurs de Paris, non seulement une foule de renseignements pratiques sur les Eponges du commerce mais aussi une partie de la collection de ces Eponges déposée au Musée zoologique de Strasbourg.

En définitive, l'*Adjémi* semble avoir par rapport à la *Zimocca*, plus différenciée, la signification d'une forme plus primitive, un peu à la façon de *Euspongia officinalis adriatica* par rapport à *E. o. mollissima*, et il est curieux de voir que, de chacune des deux espèces, la variété à caractères primitifs a trouvé dans une partie tout-à-fait occidentale du bassin spongifère méditerranéen les conditions naturelles de son développement. <sup>(1)</sup>

<sup>1)</sup> L'existence des *Euspongia officinalis adriatica* sur les côtes de Tunisie est jusqu'à présent douteuse. Pour ma part, je n'ai trouvé dans des envois de M. ED. CHEVREUX, du golfe de Gabès, et de M. L. SEURAT, de la mer des Biban, que *Euspongia officinalis var. nitens* O. SCHM., qui y est commune, et peut-être *E. o. exigua* F. E. SCHULZE.